

Actualités

Décisions du conseil d'administration du 15 mai 2019

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2019

Article mis à jour le 27/11/2019

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 15 mai 2019, sous l'égide de M. Patrick Malet, président délégué de l'Office de l'eau Réunion. Au-delà de l'attribution de quelque 10 millions d'euros aux collectivités et aux opérateurs, les actions et les travaux cofinancés par l'Office de l'eau Réunion bénéficient aux populations de La Réunion et de Maurice.

4 millions d'euros sont affectés à l'amélioration et la sécurisation de la distribution de l'eau potable sur les territoires de la CASUD, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-André, des Avirons, Saint-Louis, Saint-Denis, Bras-Panon et Salazie.

La collecte des eaux usées en vue de leur traitement en station d'épuration mobilise près de 5,8 millions d'euros, notamment en faveur de la CINOR, la CASUD, Saint-André, Saint-Paul et des Avirons.

L'amélioration des pratiques et la connaissance du fonctionnement des écosystèmes mobilisent 142 000 euros répartis pour la définition de plans de gestion des zones humides et espaces remarquables de la CIVIS (les mares de Cilaos, les zones humides des Makes et de l'Etang Salé et l'Etang du Gol) et pour les sites de baignade de Saint-Benoît (les bassins Bleu, Mangue et Bethléem). La Chambre d'Agriculture se voit également attribuer une subvention de 73 312 euros pour le projet de centralisation et de valorisation des données d'épandage agricole à la Réunion.

En matière de biodiversité, cette séance a confirmé la poursuite des opérations de connaissance des populations de poissons et des diatomées des cours d'eau et l'évaluation de la qualité des eaux brutes de La Réunion en validant l'observation de ces espèces pour les trois prochaines années.

Enfin, l'Office de l'eau Réunion va s'associer avec l'Agence française de développement, au titre de la coopération internationale, pour structurer un observatoire de l'eau de Maurice. Ce projet vise à organiser les informations et les données concernant la ressource en eau dans les îles Maurice et Rodrigues, aux fins d'analyse prospective, dans le contexte maintenant avéré de changement climatique.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Office de l'eau Réunion a ainsi engagé 32,3 millions d'euros, correspondant à la mise en œuvre de 112 millions d'euros de travaux et d'études dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Quelque 18 millions d'euros restent à mobiliser jusqu'à fin 2021.



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)